



Tout savoir sur le casque

Nous ne reviendrons pas ici sur l'obligation ou pas du port du casque pour les adultes, c'est à l'État de prendre ses responsabilités. Nous allons plutôt évoquer son utilité, sa durée de vie et les dernières évolutions.

Faire une chute à vélo, taper avec la tête sur un sol dur avec un casque et l'on comprend tout de suite son utilité, jusqu'à une certaine vitesse bien sûr !

Composition et durée de vie d'un casque

Un casque de vélo est composé :

- d'une coquille extérieure,
- d'une mousse de polystyrène dont la fonction principale est d'absorber les chocs.

La feuille de polymère sur laquelle a été apposé le motif décoratif est placée dans une thermo-formeuse. Cette feuille préalablement chauffée à 65 °C prendra la forme du moule. Une fois la coquille refroidie et durcie, on découpe les trous du casque pour obtenir les ouvertures de ventilation. Pour finir, on sable également les bords pour une découpe plus nette.

La mousse interne de la coquille est faite de perles de polystyrène amalgamées

pour augmenter le volume des granules de polystyrène. Différentes formes peuvent ainsi être produites en fonction de chaque type de casques.

L'homologation

Notons que tous les casques doivent être homologués pour garantir le maximum de sécurité (construction, capacité d'absorption des chocs, champs de vision). Différentes normes existent selon les sports. Pour les casques de vélo, roller et skate c'est la norme NF EN 1078 qui rentre en compte. Un casque doit obligatoirement porter les mentions : CE, nom et adresse du fabricant, numéro de la norme, taille et poids, année de fabrication, modèle et le type de casque.

Quel casque choisir ?

Le prix de casques homologués varie de 30 € à plusieurs centaines d'euros, les différences venant pour l'essentiel de